



Sommaire

SPECIAL CESER

Séance plénière du 28 mars 2022

Une session « obligée » avant les élections

Edito

S. Creachp.1

Une tarification régionale unique et sociale pour les services de restauration et d'hébergement des lycées publics

G. Urvoas.....p.2

Autour de Breizh Up...

R. Le Nezet.....p.3

Infos CESER.....p.4



EDITO de
Stéphane CREACH
Responsable du
Groupe C.G.T.
du CESER

Peu de dossiers à l'ordre du jour pour cette session qui intervenait un peu plus d'un mois après la précédente, particulièrement dense.

Ces dossiers ont comme point commun de permettre au Conseil régional d'avancer sur des sujets, soit financiers soit d'aménagement.

La CGT est intervenue sur deux sujets :

- La tarification régionale unique et sociale pour la restauration et l'hébergement dans les lycées publics
- l'écosystème du financement de « Breizh Up ».

Trois autres sujets à l'ordre du jour :

- le soutien à la filière « bois » et l'entrée au capital de la Société Publique Locale,
- la modification de l'enveloppe financière pour le terminal ferry du Naye à St Malo,
- le plan guide de l'aménagement du Port de Concarneau.

En dehors des avis du CESER sur ces dossiers de l'exécutif régional, le CESER avait des élections internes au bureau pour le remplacement d'une Vice-Présidente Déléguée du collège 1, celui des employeurs, d'un rapporteur général aux questions internationales et européennes et du rééquilibrage du bureau. Dans l'ordre, il s'agit de Marie-Christine le Gal du Medef, de Bernard Laurans représentant les entreprises publiques (SCNF, Engie, ...) et pour le rééquilibrage du bureau, au titre du même collège, de l'arrivée de Brigitte Le Cornet représentante de la CPME.

La prochaine session plénière du CESER n'intervient que le 20 juin, ce qui ne veut

pas dire que les travaux internes au CESER ne sont pas nombreux, soit sur ses propres études, soit sur des sujets de saisines.

Cette session cependant reflète mal la situation particulièrement complexe de la période avec la guerre en Ukraine et ses multiples répercussions, la grippe aviaire en France avec les impacts inévitables sur la filière volailles, les élections Présidentielles et législatives à suivre...

C'est aussi dans cette période que l'on observe le « retour » des volontés indépendantistes ou « d'autonomie », comme en Corse, mais aussi le retour du débat sur les « frontières » de la Bretagne. Le « nouveau » conseiller régional, Loïc Hénaff, pousse dans la période le thème de la « Bretagne à 5 départements ».

Pour ce qui la concerne, la CGT est aux antipodes des replis sur soi, des oppositions entre salariés, entre les peuples puisque c'est exactement l'inverse que la CGT propose, y compris avec son plan de rupture.

Comme le disait Jaurès « le Capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ».

Une nouvelle fois, le combat de classe s'annonce très âpre alors que déjà le complexe militaro-industriel se frotte les mains. Même l'Allemagne -dont la position avec son armement l'obligeait à la prudence eu égard à son attitude lors de la seconde guerre mondiale- annonce un plan de 100 milliards pour se « remilitariser ».

Autant dire que nous aurons, partout, à mettre les pieds dans le plat et bien les remuer, puisque sans réponse aux besoins sociaux, point d'humanité.

Rennes, le 30 mars 2022

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Alain LE CORRE
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Une tarification régionale unique et sociale pour les services de restauration et d'hébergement des lycées publics

Intervention de Gaëlle URVOAS



La CGT, comme le CESER, approuve la volonté du Conseil régional de mettre en œuvre une tarification unique et sociale pour la restauration et l'hébergement dans les lycées publics de Bretagne.

C'est une source de cohésion et d'égalité d'accès à ce service public sur le territoire. Elle soutient aussi les points d'attention que porte le CESER dans son avis.

Des inscriptions dites « en ligne » sont prévues et il faudra dès lors prévoir aussi l'accompagnement à mettre en place pour une solution d'accueil physique, dans chaque établissement, pour assister les familles qui en exprimeraient la nécessité et risqueraient d'être exclues faute d'accès ou de compréhension du numérique.

Sur un autre sujet, pour certaines familles -nous regrettons de ne pas avoir eu d'estimation sur ce point- il va s'agir d'une augmentation du coût de repas ou de pension.

Une attention particulière devra pouvoir être portée pour les familles qui désinscriraient leurs jeunes du fait d'une augmentation qu'elles ne pourraient pas assumer brutalement.

La CGT insiste par ailleurs pour que les moyens donnés aux lycées tiennent compte de leurs besoins en personnel pour toutes les nouvelles tâches qui vont faire partie des missions des gestionnaires de lycées mais aussi pour accompagner les évolutions des besoins financiers des établissements maintenant et dans le temps.

La CGT anticipe que ces besoins vont augmenter pour répondre aux problèmes techniques et organisationnels de cette nouvelle organisation et en parallèle pour répondre à l'augmentation du prix des matières premières.

Le « bien manger pour tous », au cœur de la Breizh Cop, doit pouvoir trouver aussi son essor dans tous nos lycées avec un approvisionnement dont la qualité ne doit pas se dégrader, même en ces temps difficiles de guerre au sein de notre espace européen.

La tentation pourrait être forte de rogner sur cette qualité pour tenir un budget fixé par le prix pivot.

La région Bretagne devrait prévoir d'accompagner les lycées pour que cela n'arrive pas. Les collectivités territoriales ont une haute responsabilité de passer « du dire au faire » en permettant que « de la fourche à la fourchette », notre région soit exemplaire pour « sa » jeunesse.

Le défi à relever pour les exploitations agricoles et les usines agroalimentaires est de ne pas subir un choc supplémentaire du fait de l'augmentation des coûts de production à prévoir du fait des modèles économiques. Qu'elles que seront les situations, la parole des salariés.es sera déterminante.

Ces marchés régionaux, de proximité, pour consommer et vivre autrement en axant la démarche sur la jeunesse, ouvre de nouvelles perspectives qu'il conviendra de suivre. A cet effet, il ne sera pas inutile de demander son avis au Conseil régional des jeunes.

La CGT votera cet avis.

**Autour de Breizh Up,
conforter un écosystème du financement toujours plus propice
à l'émergence et à la croissance de startups contributives de la
dynamique économique bretonne.**

Intervention de Ronan LE NEZET



La CGT partage l'avis du CESER et souligne le rôle moteur et stratégique du Conseil régional dans les secteurs émergents des technologies et des services à forte valeur ajoutée, à l'échelle nationale ou internationale.

Comme il est souligné dans l'avis du CESER, le portefeuille de Breizh Up n'a pas connu de casse, même en 2020 et 2021. Il est à noter que les années de crise sanitaire et économique ont été marquées par un fort accompagnement des participations de la société de gestion, associée à la mobilisation des soutiens publics, qui ont permis d'en limiter les effets négatifs.

A la crise sanitaire de la Covid 19, d'autres crises se succèdent, sanitaire, économique et sociale avec la grippe aviaire, d'équilibre du Monde avec la guerre en Ukraine et ses impacts sur l'inflation des matières premières et de l'énergie, l'emploi et la solidarité intergénérationnelle et internationale.

La CGT avait déjà souligné les ambitions affichées dans la Breizh Cop pour que les objectifs retenus aillent dans le sens de la construction d'un monde à vivre différent de l'actuel. Avec le recul, nous mesurons à quel point ce monde est fragile et l'humanité certainement plus encore. La CGT n'est pas dans un rôle unique de « lanceur d'alerte » puisque c'est une force de propositions, son plan de rupture en est le témoignage le plus récent.

Au niveau régional, sa déclaration publique et sa présence à la signature du Contrat de Plan Etat/Région témoigne aussi de sa prise en compte des réalités avec ce qui fonde les grands arbitrages devant structurer la vie des populations.

La CGT continue d'affirmer que la dynamique territoriale passe avant tout par la capacité à répondre aux besoins sociaux.

C'est pour ces raisons que la doctrine régionale de prise de participation dans des sociétés ne peut résumer son rôle comme « pompiers de service » en soutien à une économie non vertueuse. La qualité du portefeuille se vérifie avec la croissance des entreprises et de la création des emplois de qualité.

La CGT rappelle que l'éco-socio-conditionnalité des aides publiques doit être la boussole d'un actionnaire exigeant et surtout de référence comme peut l'être la collectivité régionale. Ce n'est pas le monde économique des grands groupes qu'il faut copier, avec une socialisation des pertes pour privatiser les profits, mais certainement celui du service public, lui-même à réinventer au nom du bien commun.

Il s'agit d'envisager des mécanismes pérennes qui permettent une réelle appropriation sociale de l'activité économique avec des principes de sobriété, de proximité, de solidarité, visant un plan d'amélioration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Notre syndicalisme est porteur d'une telle démarche au service de la démocratie en entreprise et du progrès social et environnemental.

Notre syndicalisme est porteur de nouvelles exigences pour faire société.

Infos CESER

Revenant sur l'édito, il n'est pas inutile de préciser que, malgré la situation ambiguë qui est toujours générée par des élections et encore plus dans un régime Présidentiel, le travail dans les institutions se poursuit comme par ailleurs il se poursuit aussi dans les services de l'Etat.

Pour faire un zoom sur le travail interne du CESER et, de ce fait, permettre aux syndicats de savoir ce qui est aujourd'hui à l'œuvre, déclinons :

Travail dans les commissions :

- **Commission Aménagement des Territoires et Mobilités** : poursuite des travaux sur la desserte aérienne de la Bretagne.
- **Commission Economie et Innovation** : nouveau sujet d'étude sur le « *tourisme d'affaires en Bretagne* ». (« Angle mort » de ce que pourrait être une certaine attractivité territoriale pour accueillir des congrès, séminaires, événements.... Ce « parti pris » est totalement inédit. Utile ou pas, l'étude viendra y répondre !)
- **Commission Formation, Emploi et Education** : nouveau sujet d'étude pour repenser la question de l'emploi et de la formation à l'échelle des territoires en Bretagne, il s'agit ainsi de « descendre » d'un étage par rapport à l'échelon régional (CTEF, CDEF, ...)
- **Commission Société, Environnement et Qualité de Vie** : poursuite du travail sur le bien-être et la santé mentale des jeunes en Bretagne.

Travail dans les sections :

- Section mer et littoral : Regard à 360° sur la construction et la réparation navale en Bretagne (civile, militaire et de plaisance).
- Section prospective : Utilisation du foncier à l'horizon 2050 en Bretagne.



Vous pouvez accéder :

- aux avis et vœux du CESER,
- aux interventions des membres CGT du CESER
- aux interventions de tous les autres membres du CESER

À partir du site du Conseil Régional : www.bretagne.fr puis **La Région** puis **Le CESER** puis **Avis**

À partir du site du Comité Régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis **CESER** puis **Les avis du CESER**